

Infos retraités

N° 119
Novembre 2025



Fédération Nationale
des Retraités
CAISSE D'ÉPARGNE
GROUPE BPCE

DOSSIER

ASSISES NATIONALES 2025

P. 4 À 13

**MONASTÈRE
ROYAL DE BROU P. 13**



**PÊCHE AU BROCHET
EN IRLANDE P. 22**



**LA MAGIE
DES LACS ITALIENS P. 26**



INDICATEURS GÉNÉRAUX		
POPULATION (Janvier 2025)		
TOTALE	68 606 000	
dont 60 ans et plus	28,00 %	
ESPERANCE DE VIE à 60 ans (2023)		
Hommes	23,7	
Femmes	27,8	
EMPLOI		
Demandeurs d'emploi - Cat A (1er trimestre 2025)	3 263 500	
EVOLUTION PRIX A LA CONSOMMATION (mai 2025)		
	0,40 %	
sur 12 MOIS	1,20 %	
INDICATEURS SOCIAUX		
PLAFOND SECURITE SOCIALE	01/01/2025	3 925 €
SMIC HORAIRE	01/11/2024	11,88 €
SMIC MENSUEL (35 heures)	01/11/2024	1 801,80 €
AUGMENTATION DES PENSIONS		
Sécurité Sociale	01/01/2025	2,20 %
ARRCO/AGIRC	01/11/2024	1,60 %
CGP (Maintien de droit)	01/01/2025	1,60 %
INDICATEURS GROUPE BPCE		
Nombre de salariés groupe BPCE	31/12/2024	103 000
dont salariés Caisse d'Epargne		32 705
Nombre de salariés affiliés à la CGP		
	31/12/2023	141 230
Nombre de retraités recevant une pension de la CGP	31/12/2024	30 206
Régime Maintien de droit		24 029
Retraite supplémentaire		17 015
Nombre d'adhérents BPCE-MUTUELLE tous contrats confondus		
	31/12/2024	73 989
Nombre d'ayant-droit	31/12/2024	150 023
Nombre de retraités issus des CE adhérents à BPCE-MUTUELLE gamme ASV	31/07/2025	31 881

Désaccords sur les retraites



La FNRCE est membre de la Confédération Française des Retraités qui a publié 2 communiqués de presse. Dans le premier, elle dénonce le désaccord entre partenaires sociaux persistant jusqu'à l'échec de la revalorisation habituelle des retraites complémentaires Agirc-Arrco, malgré l'accord interprofessionnel de 2023 prévoyant cette revalorisation en fonction de l'inflation, corrigée éventuellement de plus ou moins 0,4 %. Pourtant, ni son exercice 2024 excédentaire de 1,6 milliard d'euros ni les réserves cumulées de l'Agirc-Arrco s'élevant à 85,4 milliards

n'y font obstacle en termes prudentiels. Alors que les menaces sur le pouvoir d'achat des retraités se multiplient, voilà une nouvelle décision prise au mépris de leur situation. Dans le second, elle rappelle militer de longue date pour une réforme systémique et non paramétrique du système, conditionnant la retraite non pas à un âge mais à des droits acquis au cours d'une carrière, chacun étant libre du choix de son départ. Elle espère la mise en place d'un système universel de retraite par points se substituant aux 42 régimes existants.



INFOS Retraités est édité par la Fédération Nationale des Retraités - Caisse d'Epargne - 5 rue Masseran 75007 PARIS - Tél. : 06 14 53 39 21 - courriel : infosretraites@gmail.com • Directeur de la publication : Bernard d'Araquy • Comité de rédaction : Mmes. Amparo Bonnet et Monique Boutavin ainsi que MM. Bernard d'Araquy, André Buhler, Yvon Bultel, Bernard Charrier, Serge Huber et Claude Sausset. • Tirage quadrimestriel : 5750 exemplaires • Réalisation : EDEP Conseil - 62 boulevard Garibaldi 75015 PARIS - Tél. : 01 45 87 76 83 • n° ISSN : 1957-3812 • Crédits photos : Adobe Stock, AHCE, Bernard Charrier, Véronique Blanchet, FNRCE, Gérard Mottu, Michel Sampol y Oliver, Guy Sellier, Philippe Ducret, Patrice Huguet • Fédération : fnrce@gmail.com - www.fnrce.fr • 4^{ème} trimestre 2025

Sommaire

FNRCE - Assises

04

FNRCE - Sections régionales

De la capitale des Gaules à Aura

14

À DÉCOUVRIR

Immortels

17

AU COEUR DU RÉACTEUR

Allo président ?

18

PARTAGEZ VOS PASSIONS

Des chiffres aux lettres

19

DANS LE RÉTROVISEUR

Un président hors norme

20

PARTAGEZ VOS PASSIONS

La pêche au brochet en Irlande

22

HOMMAGES

Michel Pageault et Yves Traverse

24

A DÉCOUVRIR - TOURISME

La Magie des Lacs Italiens

26

A DÉCOUVRIR - SOCIÉTÉ

Soutenir APPEL !

31



Éditorial

Union et Vigilance !

Les 37èmes Assises nationales de la FNRCE qui se sont tenues à Sainte-Foy-Les-Lyon sont achevées !

Au nom du Conseil Fédéral National je tiens à remercier la section Régionale Rhône Alpes Auvergne, et en particulier Marcel Durieux et Jean-Baptiste Péruset, pour leur accueil et l'excellente organisation de ces Assises nationales.

Elles ont été l'occasion du renouvellement du bureau national pour un mandat de 3 ans. Les objectifs de celui-ci seront de renforcer le rôle des régions avec une plus grande cohésion entre elles. À cet effet un vice-président aura pour mission de développer des synergies entre les régions en mettant en commun leurs différentes actions et expériences.

DES ASSISES RICHES

Nous avons eu le plaisir d'y accueillir les représentantes de la mairie de Sainte-Foy-Les-Lyon d'une part et de la région Rhône Alpes Auvergne d'autre part.

Au niveau du Groupe, nous avons eu un exposé de Jacques Beyssade, secrétaire général du groupe BPCE, sur la place et le rôle du Groupe au sein du Groupement Européen des Banques et de la société en général, ainsi que l'intervention confraternelle de Sylvie Grillet au nom des retraités des Banques Populaires. Quant à nos amis de BPCE mutuelle, ils nous ont, comme d'habitude, dressé un excellent tableau de notre complémentaire santé, malgré le désengagement de la Sécurité sociale sur certaines prestations.

UN HORIZON SOMBRE

Courant octobre, au nom de notre Fédération, j'ai sollicité le Président de la CGP et son Directeur général d'une demande de revalorisation de la pension du Régime de Maintien de Droits. Si l'on se fie aux positions affichées, l'année 2026 s'annonce délicate, en particulier pour l'ensemble des retraités. Plus que jamais il nous faut être vigilants, organisés et surtout unis. C'est pourquoi il est important que notre Fédération se renforce afin de mieux peser encore sur les décisions à venir.

À l'aube de cette nouvelle année, je tiens au nom de notre Fédération et en mon nom personnel à vous adresser mes meilleurs vœux pour vous-mêmes et vos proches.

Que 2026 vous apporte joie et bonheur.

Bernard d'Araquy
Président de la FNRCE

Nouveau Bureau national

Des élections se sont déroulées à l'issue du Conseil Fédéral National du jeudi 18 septembre, afin de procéder au renouvellement du Bureau national.

Véronique Fabriès, présidente de la Commission des élections qui a mis en œuvre les opérations permettant ce scrutin, a été appelée à la tribune pour livrer le résultat de ces élections à l'ouverture des assises nationales, juste après le mot d'accueil.



Nos invités

Plusieurs invités nous ont fait l'honneur de s'exprimer à la tribune de nos assises nationales.

Empêchés, les Présidents de directoire de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes et de la Caisse d'épargne Loire Drôme Ardèche nous ont adressé quelques mots amicaux dans des messages vidéos.

Puis nous avons eu le plaisir d'entendre Maria Giordano, Maire adjointe de Saint-Foy-les-Lyon, en charge du secteur « Générations et solidarité » et Sophie Blachère, représentante de la région Rhône-Alpes-Auvergne.

Sylvie Grillet, Présidente de l'Union des amicales des Retraités des Banques Populaires nous a

adressé un salut confraternel en exposant les actions de l'UARBP, notamment aux côtés de la FNRCE au sein de l'UFRB.

Après l'intervention à la tribune de Jacques Beyssade, secrétaire général du Groupe BPCE, et les échanges qui ont suivi, nous avons accueilli l'association APPEL représentée par Catherine Bertaudeau et Clémentine Langue-Bruneau qui ont largement décrit l'engagement de cette association que la FNRCE avait décidé d'aider (voir en page 31).

Rapport moral et d'activité (extraits)

Au nom du Bureau National, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport moral et d'activité de cette troisième année de mandature.

En premier lieu, je tiens à remercier pour leur accueil la section régionale Rhône Alpes de la FNRCE et toutes les personnes qui ont œuvré à la préparation de ces Assises, lesquelles se déroulent dans un climat national et international quelque peu perturbé, voire perturbant.

Sur le plan international, La guerre continue en Ukraine, mais nous gardons espoir que des négociations puissent permettre au peuple Ukrainien de retrouver

144 % du PIB), qui ne cesse d'augmenter (55 milliards d'euros, rien que pour les intérêts).

Quant à nous les Retraités, nous ne sommes pas épargnés. Si face à la situation actuelle il faut fournir des efforts, ceux-ci devraient être mieux répartis. Il n'est pas tolérable que les retraités soient considérés comme une variable d'ajustement.

ACTIVITÉ DE NOTRE FÉDÉRATION

Courant octobre 2024 je suis intervenu auprès du Président de la CGP et de son directeur général afin de demander une revalorisation de la retraite Maintien de Droits et de la retraite supplémentaire. Nous avons obtenu une revalorisation de 1,6 % à compter du 1^{er} Janvier 2025 pour la pension de Maintien de Droits. Comme précédemment, la retraite supplémentaire n'a pu être revalorisée. Dans le numéro 118 de notre Infos Retraités, Frédéric Bourg, Directeur général de la CGP, a expliqué pourquoi cette revalorisation tarde à venir et expliqué la réforme entreprise pour préparer l'avenir.

FONCTIONNEMENT DE NOTRE FÉDÉRATION

Nous avons tenu 4 réunions de Bureau national (BN) en visioconférence et 4 réunions du Conseil Fédéral National (CFN) dont une en visio le 19 juin. Comme nous nous y étions engagés en 2022, et à la suite du travail de la Commission Statuts, nous avons procédé à un léger toilettage de ceux-ci et de notre règlement intérieur. Les modifications ont été adoptées à une très large majorité lors de l'AG extraordinaire qui s'est déroulée le 27 février 2025.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES RÉGIONALES

Elles se sont tenues du 6 Mars au 20 Mai. À chaque AG un membre du Bureau National représentait la Fédération. Notre Infos Retraités n°118 en a largement rendu compte.



Amparo Bonnet - Vérificateur aux comptes

une véritable paix. Au Moyen Orient, Israël a eu une réaction compréhensible à la suite de la prise d'otages du Hamas et sans vouloir dénier son droit à se défendre, pourquoi bombarder Gaza et laisser mourir de faim des hommes, des femmes et des enfants ? Qui pourra aider les belligérants à régler ce conflit ?

Sur le plan national, le Gouvernement ambitionne d'économiser 46 milliards d'euros en 2026. Depuis 1974 notre Pays a toujours présenté un budget déficitaire, ce qui a généré une dette de 3 446 milliards d'euros (soit



Auditoire attentif

CAMPAGNE D'ADHÉSIONS

Du 1er février au 31 mars 2024, nous avons pu contacter les retraités de Caisse d'épargne adhérents à la mutuelle mais pas à la FNRCE.

Ainsi, le nombre de nos adhérents s'est élevé à 5 259, soit une augmentation de 5 %. Cette campagne a été organisée par les sections régionales, sous l'égide de la Commission recrutement animée par Brigitte Bligné et Huguette Billot.

BPCE MUTUELLE

L'année 2024 a été celle du renouvellement des délégués régionaux de la mutuelle. Nos actions ont permis à la quasi-totalité de nos binômes candidats aux postes de délégués d'être élus.

Le rôle des délégués, ainsi que leur implication importante auprès de nos adhérents et au sein de BPCE Mutuelle, a fait l'objet de communications de notre fédération.

Un guide a été mis à disposition de ces délégués régionaux, leur permettant de disposer d'interlocuteurs privilégiés au cœur de la mutuelle.

ASSOCIATION POUR L'HISTOIRE DES CAISSES D'ÉPARGNE

Lors de nos assises 2024 à Paris, Laure de Llamby nous a présenté l'Association pour l'Histoire des Caisses d'Épargne (APHCE) présidée par Thomas Levet, Membre du Comité exécutif de la Caisse d'Épargne IDF. J'ai l'honneur d'y représenter la FNRCE au Conseil d'administration.

Dans le cadre de ses activités l'association a édité le livre : **Pionnières ! L'esprit Caisses d'Épargne.**

Cet ouvrage montre comment, depuis deux siècles, les Caisses d'Épargne ont accompagné les mutations et les crises avec succès. Nous en avons acquis 1 500 exemplaires qui ont été proposés lors des AG régionales mais que vous pouvez encore vous procurer.

INFOS RETRAITÉS

Trois numéros de notre revue vous ont été adressés :

- N°116 : consacré en particulier aux Assises 2024.
- N°117 : traitant notamment du renouvellement des délégués régionaux de BPCE Mutuelle.
- N° 118 : présentant les AG des sections régionales de la FNRCE.

Merci au Comité de rédaction et particulièrement à son rédacteur en chef Bernard Charrier.

LES AUTRES COMMISSIONS

La Commission élections : Présidée par Marcel Durieux, elle a fourni tous les documents pour les élections des délégués BPCE Mutuelle. Marcel étant candidat au Bureau National a dû quitter la Commission, conformément à nos statuts.

Véronique Fabriès lui a succédé à la présidence de la Commission élections, et a mis en œuvre les opérations permettant le renouvellement du Bureau national.

La Commission « Bien vieillir à domicile » : Présidée par Michel Outrey, elle propose une démarche permettant de bien vieillir à domicile. Dans le courant 2026 un document sera élaboré pour les retraités actuels et les futurs adhérents.



Une partie des congressistes



Domaine Saint-Joseph à Sainte-Foy-les-Lyon

L'UFRB : UNION FÉDÉRALE DES RETRAITES DES BANQUES

La FNRCE est présente au sein de l'UFRB à travers le Groupe BPCE comprenant l'ARBP (l'Amicale des Retraités de Banque Populaire : 5 230 adhérents) et NATIXIS (975 adhérents). En y ajoutant nos 5 259 adhérents à fin 2024, ensemble nous représentons le groupe le plus important avec 11 464 adhérents suivi de l'UASGCDN (Union des Amicales Société Générale Crédit Du Nord : 9 082 adhérents), et FAR-LCL (Fédération des Associations de Retraités Le Crédit lyonnais : 3 722 adhérents).

Administrateur et membre du bureau de l'UFRB, Marcel Durieux a participé à diverses réunions, ainsi qu'à l'Assemblée Générale le 27/03/2025 qui a eu lieu dans les locaux de la Banque Populaire, à Charenton (94220). Visitez le site <https://www.ufrb.org/>.

LA CFR : CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DES RETRAITES

Administrateur et membre du bureau de l'UFRB, Marcel Durieux a participé à l'AG de la CFR. Son président, Pierre Erbs, a souligné dans son rapport d'activité que les retraités ont été particulièrement visés. Il a rappelé que certains mettent en avant un niveau de vie, soi-disant supérieur à celui des actifs, pour remettre en cause l'abattement fiscal de 10 % (abattement instauré par Raymond Barre en 1978), ou le taux de CSG (inférieur de 0,9 points par rapport à celui des actifs mais dont l'augmentation en 2018 n'a pas été compensée comme elle l'a été pour les actifs). Les réactions de la CFR ont été fortes et nombreuses : Lettres aux Premiers ministres et aux Commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat, publication de communiqués de presse, etc. S'agissant à chaque fois de rappeler la réalité qui avait justifié les dispositions applicables aux

retraités et de s'opposer à toute remise en cause qui aurait porté atteinte à leur niveau de vie qui, d'année en année évolue moins que l'indice des prix. Il s'agissait également de rappeler que les retraités supportent des charges que les actifs ne subissent pas. L'utilisation des réseaux sociaux est un moyen de se faire entendre par la classe politique, les relais d'opinion et les journalistes.

REMERCIEMENTS

Pour conclure ce rapport de la dernière année de cette mandature, je tiens à remercier les responsables et membres des différentes commissions ainsi que l'ensemble des membres du Conseil Fédéral National (CFN) et ceux du Bureau national. J'espère que nous continuerons à œuvrer pour le rayonnement de notre fédération ainsi que pour la défense des retraités. Un nouveau CFN va rentrer en fonction, je tiens à saluer ses membres ainsi que ceux qui ont souhaité ne pas renouveler leur mandat. Enfin merci à vous tous pour votre présence. Passez de bonnes Assises. Sachez que le nouveau Bureau et le nouveau CFN seront toujours à votre disposition et feront en sorte de vous associer encore plus à la vie de notre Fédération.



Bernard d'Araquy
Président de la FNRCE

BPCE Mutuelle aujourd'hui

Comme chaque année les organismes sociaux des Caisses d'épargne (EPS, CGP et BPCE Mutuelle) étaient représentés à nos assises par Hervé Tillard, Frédéric Bourg et Céline Garnier.



Hervé Tillard, Président du Conseil d'administration de BPCE Mutuelle, est intervenu sur le contexte économique et tout particulièrement sur l'évolution des tarifs des mutuelles. Une taxe santé « exceptionnelle » de 2 % était inscrite dans le budget prévisionnel 2026, budget très incertain à ce stade. Les augmentations moyennes constatées sur l'ensemble des mutuelles traduisent un renchérissement de la couverture de santé complémentaire largement supérieure à l'inflation :

- **2021 : + 2,6 %**
- **2022 : + 3,40 %**
- **2023 : + 4,70 %**
- **2024 : + 8,10 %**
- **2025 : + 6 % (5,3 % en individuel et 7,3 % en collectif obligatoire)**

Une augmentation des contrats individuels de 5 à 7 % et des contrats collectifs de 6 à 7 % est prévue pour 2026, y compris la revalorisation du PMSS estimée à 1,9 %.

Frédéric BOURG (Directeur général d'EPS) et Céline GARNIER (Directrice des services) ont quant à eux détaillé plus précisément les contrats de BPCE Mutuelle, avec tout d'abord un rappel de quelques statistiques :

- 80 % des actifs partant à la retraite restent fidèles à BPCE Mutuelle ;
- le nombre de personnes couvertes par les différents contrats ASV s'élève à 31 331 ;
- l'âge moyen de l'assuré principal est de 70 ans ;
- les effectifs sont en augmentation de 2,5 % en 2024 ;
- Le taux de satisfaction sur les contrats ASV est de 94 % (+ 1 point) ;
- Et le taux de recommandation s'élève à 90 % (+ 2 points).

Les différents contrats ASV se répartissent à hauteur de 85 % pour ASV Optimum (26 766), 12 % pour ASV Premium et 3 % pour ASV Essentiel.

Le remboursement moyen par personne protégée est en augmentation de 5,7 % entre 2023 et 2024 sur l'ensemble de la gamme.

La gamme ASV est pilotée techniquement selon le ratio S/P (sinistres sur primes) de 95 %.

En 2024 : le ratio était de 95 % pour le contrat ASV Optimum, d'où une augmentation modérée de 3,8 % en 2025. Pour les deux autres contrats ASV, le ratio était inférieur à 95 %, ce qui signifie que les cotisations n'ont pas été augmentées.

La réalisation d'une étude comparative ayant permis d'identifier ASV Optimum comme une offre « haut de gamme », le développement d'un produit intermédiaire a été lancé. Ainsi, la future garantie ASVI sera destinée à couvrir l'actuelle absence d'offre de « milieu de gamme ».

Jean-Marie Stackler.

BPCE Mutuelle demain

Le contexte de ces dernières années, et ce qui se profile à l'aune des débats sur le budget de notre pays, mettent en évidence :

- **La hausse continue des frais de santé** : ils ont augmenté de 5,4 % entre 2024 et 2025, et la prévision de la FNMF (Fédération nationale Mutualité Française) pour 2026 est de +4,2 %. Se soigner coûte plus cher aujourd'hui, du fait du vieillissement de la population et de l'évolution du matériel médical ;
- **Le désengagement de la sécurité sociale** sur les remboursements de frais de santé. BPCE mutuelle a calculé que depuis 2021, ce sont +18 % de remboursements qui sont liés à ces désengagements (pour ne citer que quelques-uns : 100 % santé, baisse à 60 % frais dentaires au lieu de 70 %, consultations médecins, kinés, etc.). Entre 2021 et 2024, c'est +18 % de prestations remboursées par adhérent sans évolution des garanties contractuelles. Entre 2016 et 2019, cette hausse se limitait à + 7 % ;
- Si cela permet de mieux rembourser les adhérent(e)s, ces évolutions restent cependant largement ignorées du grand public qui ne voit qu'un effet prix lorsque les cotisations augmentent... Et de nouvelles mesures, déjà actées, vont impacter les remboursements de santé en 2026 ;
- **L'augmentation des taxes imposées aux organismes et mutuelles de santé**. Nous sommes le pays le plus taxé (à 14 % actuellement) quand les taxes ne sont que de 2,5% en Italie et 0,15 % en Espagne...

ET POUR 2026

Les médias, ont beaucoup évoqué depuis septembre les évolutions des cotisations pour 2026, pouvant aller, sur la place, jusqu'à 9 % pour les contrats individuels. Des contre-vérités ont circulé ou circulent encore, véhiculées par de soi-disant experts voire par des politiques, sur le fait que les organismes de santé ont très largement augmenté leurs cotisations en « s'en mettant plein les poches ».

BPCE Mutuelle et son Conseil d'administration contestent vivement ces inepties.

Il faut rappeler que la mutuelle n'a pas le droit d'être en déficit, c'est d'ailleurs l'une des conditions de son agrément. La solidité financière et la gestion rigoureuse de BPCE Mutuelle permettent d'ajuster au plus près les hausses des cotisations face à toutes ces contraintes.

Le conseil d'administration de BPCE Mutuelle a décidé pour 2026 (hors pas de l'âge) :

- Pour les contrats AVS Essentiel : pas d'augmentation ;
- Pour les contrats ASV Optimum : hausse de 2,9 % ;
- Pour les contrats ASV Premium : hausse de 2,4 % ;
- Ces augmentations sont à rapprocher des +4,2 % prévus sur les frais de santé par la FNMF, et des augmentations entre 4 % et 9 % des contrats individuels des organismes de santé ou mutuelles concurrents sur la place ;
- **À ne pas oublier** : à la suite d'un benchmark avec les offres concurrentes, en moyenne, le contrat ASV Optimum est une offre haut gamme, et on ne trouve pas sur le marché d'équivalent à ASV Premium.

Autre information : les travaux sur le lancement d'une nouvelle offre individuelle destinée au milieu de gamme avancent et devraient aboutir très prochainement.

Brigitte Bligné



Marquer la vie de ses clients



Sur le chemin de retour d'une convention européenne, Jacques Beyssade, Secrétaire général du groupe BPCE, a transité par nos Assises nationales.

Il a d'abord rappelé combien est essentielle la défense du modèle de banque coopérative, spécificité française qui couvre 75 % du marché domestique, soulignant que BPCE exprime sa nature coopérative sur l'ensemble du territoire. Mais après une rationalisation des activités le groupe ne s'interdit pas de la croissance externe, y compris à l'international, avec l'acquisition de filiales et d'une banque portugaise par exemple. En effet, la multiplicité des domaines bancaires et leur diversité en garantit la pérennité. Cependant, seules les banques coopératives n'ont pas l'obsession du résultat.

À FOND LA TRANSITION

Le groupe BPCE, 4ème banque de la zone euro par ses fonds propres, est résolument engagé dans la transition environnementale.

Ce mouvement de transition est présent dans la plupart des domaines, qu'il soit environnemental, technologique ou démographique notamment avec une Europe vieillissante et une France au solde naturel négatif pour la première fois depuis 1945.

Transition géopolitique également, illustrée par le désintérêt marqué des USA pour l'Europe et un certain laisser faire face à l'invasion de l'Ukraine, alors que dans le même temps certains Etats, Russie, Chine ou Corée du nord par exemple, procèdent à des démonstrations de force.

D'où l'impérieuse nécessité pour chaque pays d'avoir une puissance économique solide au travers notamment de la robustesse de ses établissements financiers.

Il nous faut donc forger notre croissance pour un temps long, et les Caisses d'épargne, fortes de leurs 200 ans d'existence, ont une ambition de leader en la matière.

La raison d'être de notre groupe, ouvert et performant, est de marquer la vie de ses clients, de ses 100 000 salariés et de ses retraités, en leur donnant confiance dans leur avenir.

EMPLOI DES SENIORS

Alors qu'il rappelait que 5 % des effectifs de Caisse d'épargne ont plus de 55 ans et sont, à ce titre, considérés comme « seniors », nous lui avons fait part d'un constat autant surprenant qu'alarmant : l'accroissement de la proportion de jeunes retraités de caisses d'épargne aigris, que nous rencontrons. Dès leur retraite, ils sont désireux de rompre les ponts avec une entreprise où ils considèrent avoir été malmenés durant les dernières années de leur carrière. Ils se plaignent de ne plus avoir bénéficié de formations dès qu'ils ont été catégorisés « seniors » dans un secteur où tout évolue très rapidement et, en conséquence, d'être vite devenus « has been » avant que d'être « placardisés ».

Nous rappelons qu'à 55 ans, un salarié dispose d'un capital de 8 années d'activité, assis sur plusieurs décennies d'une expérience forgée au rythme des évolutions importantes d'un secteur qui n'a cessé de se transformer profondément et rapidement. Ignorer cela c'est gaspiller un pan important de la richesse humaine dont dispose chaque entreprise.

Bernard Charrier

Du forum romain à la basilique

Au premier jour des Assises, en fin d'après-midi, nous avons été invités à faire une petite balade jusqu'à la colline de Fourvière, qui domine la ville de Lyon.

Environ quinze minutes d'autocar suffisent pour atteindre notre destination. Durant le trajet, un des collègues de l'organisation nous renseigne sur le site que nous allons visiter. Bonne idée !

FORUM VETUS

Nous apprenons, mais certains le savent déjà, que le sommet de la colline de Fourvière est le berceau de la ville de Lugdunum, qui deviendra Lyon. Fondée en 43 avant J-C par un certain Munatius Plancus, un lieutenant de Jules César pendant la Guerre des Gaules. Comme dans toute ville romaine, existait un forum, laissé à l'abandon au haut Moyen-âge et devenu une carrière de pierres. C'était désormais le « vieux forum », en latin, « **forum vetus** », ce qui a certainement donné Fourvière.

Aujourd'hui, à cet emplacement, une esplanade permet d'embrasser un large panorama sur une grande partie de la ville. Tout au fond, on aperçoit les vapeurs qui s'échappent de la centrale du Bugey, plus près, les tours du quartier d'affaires de la Part-Dieu dont « Incity », celle de la Caisse d'Épargne, haute, rectangulaire, au toit en pente, qui la fait ressembler à une gomme ! Le Mont Blanc n'est - heureusement - pas visible aujourd'hui, ce serait la pluie pour demain, nous dit-on !

LA BASILIQUE

A côté de l'esplanade, la basilique. On nous a expliqué pendant le trajet qu'on la doit au vœu prononcé par la population lyonnaise lors de la guerre de 1870, s'engageant à construire une grande église au sommet de la colline si les troupes prussiennes ne parvenaient pas jusqu'à Lyon.

Nous gravissons les nombreuses marches qui donnent accès au lieu saint. Comme on nous l'avait annoncé, nous sommes éblouis par la clarté qui y règne, exhaussée par les multiples dorures, marbres, mosaïques, décorations et cierges. Un style que d'aucuns trouveront chargé, mais d'où émane un charme puissant.

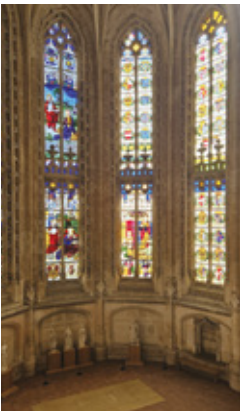
Retour pour 19 heures. Au passage, on admire la virtuosité des chauffeurs qui font évoluer leur bus énorme dans les rues tortueuses de ce quartier ancien.

Gérard Mottu



Témoignage d'Amour

Les organisateurs des Assises Nationales rivalisent de talent chaque année pour nous faire découvrir, lors de la journée réservée au tourisme, de merveilleux sites : ce fut encore le cas en 2025...



Nos amis de la section Rhône-Alpes nous ont emmenés à Bourg en Bresse à 60 kilomètres au nord-est de Lyon. Il s'agit de la préfecture de l'Ain, forte de 40 000 habitants (dont 25 % ont moins de 25 ans) et de 3 600 étudiants. C'est dire le dynamisme de cette contrée.

A L'ORIGINE, L'AMOUR...

Mais nous étions là pour découvrir un chef d'œuvre flamboyant de l'art gothique, le Monastère Royal de Brou. La bâtisse se dresse fièrement à l'entrée de la ville. Son étincelante toiture recouverte de tuiles vernissées et colorées, attire immédiatement nos regards admiratifs.

Cet édifice est né il y a cinq siècles de la volonté d'une femme exceptionnelle : Marguerite d'Autriche (1480-1530). Elle était fille de l'empereur du Saint-Empire romain germanique, Maximilien 1er, et par son mariage avec Philibert le Beau, Duchesse de Savoie et régente des Pays-Bas.

C'est en hommage à son époux, décédé prématurément en 1504 à l'âge de 24 ans, qu'elle fit édifier l'église, remarquable notamment par l'élégance des tombeaux sculptés, de marbre et d'albâtre, qui sont d'une rare beauté. Artisans locaux, artistes flamands et allemands ont fait état de l'étendue de leurs talents, ce qui s'impose à nos regards, où qu'ils puissent se poser.

La nef, voûtée d'ogives et flanquée de bas-côtés et de chapelles, aux murs nus mais aux puissants piliers, particulièrement sobre, contraste avec la richesse du

chœur. Le jubé, cette tribune qui forme une clôture de pierre ou de bois entre le chœur et la nef, est l'un des rares conservés en France. Le chœur, aux vastes proportions et doté d'un riche mobilier, offre couleurs et vestiges de faïences polychromes.

UN LIEU INSPIRANT

Nous avons pu flâner et découvrir les cinq vitraux du chœur, celui de la chapelle de Gorrevod, les galeries hautes qui recèlent le passage de Marguerite, qui pouvait ainsi assister aux cérémonies sans être vue. Nos pas nous ont entraînés vers les appartements de cette femme exceptionnelle, le dortoir et les cellules des moines qui occupent l'étage du bâtiment principal, et les appartements du prieur, plus confortables, la cuisine et la cave, le réfectoire.

Au fil de nos déambulations, nous traversons le temps et découvrons quatre stèles du sculpteur allemand Ulrich Rückriem réalisées en 1990, un espace mettant en valeur les savoir-faire des bâtisseurs et des restaurateurs du monument.

Nous voilà sur le parvis, encore étonnés par tant de beauté et heureux de cette découverte.

Les émotions, ça creuse : c'est bien connu. La faim se faisait donc sentir... Et quoi d'autre pour se restaurer qu'un bon poulet de Bresse accommodé de la meilleure façon qui soit par un restaurateur fier de son terroir et de son produit...

Véronique Fabriès



De la capitale des Gaules... à AURA

Comme chaque année, l'une de nos sections régionales prend en charge l'organisation des Assises nationales de la FNRCE. Après l'Île de France l'an passé, en 2025 c'était au tour de Rhône Alpes. Faisons donc un peu mieux connaissance avec notre région hôte.

La région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), est issue de la loi du 16 janvier 2015 promulguée sous la présidence de François Hollande, qui procéda à un nouveau découpage des régions dans le cadre d'une volonté de décentralisation et d'allègement du « millefeuille » territorial français.

UN POIDS ÉCONOMIQUE AU SECOND RANG NATIONAL

Les anciennes régions Rhône-Alpes et Auvergne sont par conséquent réunies. Elles forment un ensemble assez hétérogène tant sur le plan géographique que sur les plans socio-culturels et économiques. La nouvelle entité répond à la volonté gouvernementale qui était de créer des régions d'une taille capable de rivaliser avec d'autres grandes régions européennes, espagnoles ou allemandes.

La région AURA se compose de douze départements et d'une métropole à statut de collectivité territoriale (Lyon). Deuxième région économique française, elle représente plus de 10 % à la fois de la richesse nationale, des emplois et des entreprises. Son PIB est comparable à celui du Danemark. Peuplée de plus de 8 millions d'habitants, la nouvelle région se distingue par une forte activité industrielle, structurée autour de la fabrication de machines, de produits électroniques, chimiques, agro-alimentaires, ainsi que de textiles.

DE LA DIVERSITÉ

Du Massif Central avec ses puys volcaniques à la chaîne des Alpes dominée par le Mont Blanc, en passant par la

vallée du Rhône, industrielle et touristique, la diversité géologique et géographique de ce vaste territoire offre à ses habitants et aux touristes une pluralité de paysages et d'activités culturelles, sportives et de divertissement. Le parc Vulcania, la Mer de Glace et l'Aiguille du Midi, Vichy et ses installations thermales, l'église de la Chaise-Dieu et le monastère de la Grande Chartreuse, le Parc des Oiseaux des Dombes, les Gorges de l'Ardèche, Lyon avec son offre culturelle et sportive généreuse et les vestiges de son histoire plus que bimillénaire, sont aptes à satisfaire les curiosités et les goûts les plus divers.

UNE HISTOIRE RICHE

Rhône-Alpes et Auvergne nous offrent un passé historique aussi dense et fameux bien que distincts. On plonge dans un passé vertigineux avec la grotte Chauvet, située près de Vallon-Pont d'Arc en Ardèche, découverte en 1994, qui présente mille peintures d'animaux, réalisées il y a 37 000 ans ! Le site figure sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Quand les Romains décident d'annexer la Gaule, huit peuples gaulois occupent le territoire correspondant à la future région Rhône-Alpes. Lugdunum, qui deviendra Lyon, est une ville importante de la Gaule romanisée. Deux empereurs y naquirent, Claude et Caracalla. Au Moyen-âge deux conciles y furent organisés et trois papes s'y installèrent.

Le Rhône constituait la frontière entre le royaume de France et le Saint Empire romain germanique, jusqu'à

ce que Lyon et le Dauphiné deviennent français au début du XIV^e siècle. La Savoie ne le devint qu'en 1860. L'Auvergne est l'une des plus anciennes provinces de France et dont les frontières ont le moins varié. C'était la terre du peuple Arverne qui donna à la Gaule son chef militaire le plus prestigieux : Vercingétorix. Ce personnage emblématique unifia une grande partie des peuples gaulois pour lutter contre Jules César qu'il battit à la bataille de Gergovie, site proche de Clermont-Ferrand, en 52 avant J-C. Mais celle, malheureuse, d'Alésia scella son destin. Il fut emmené comme trophée à Rome où il mourut.

Au cours de la seconde guerre mondiale la Résistance française se déploya particulièrement dans les massifs du Vercors et du Jura ainsi qu'à Lyon, qui fut qualifiée de capitale de la Résistance.

DES CAISSES D'ÉPARGNE D'ENVERGURE

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte trois Caisses d'Épargne : celles de Rhône-Alpes, de Loire-Drôme-Ardèche (LDA) et une partie de la CE Auvergne-Limousin.

La Caisse d'Épargne Rhône-Alpes (CERA), qui avec ses 3 000 collaborateurs et ses 280 agences, couvre cinq départements, l'Ain, le Rhône, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie, est un acteur économique incontournable de la région. Elle possède 7 centres d'affaires.

Son siège est installé à Lyon, dans le quartier d'affaires de la Part-Dieu. Elle partage les locaux de la tour Incity avec la SNCF.

L'une des réussites majeures de la CERA est la création, en 2012, de la Banque du Léman, sa filiale suisse prospère, qui lui permet d'accompagner ses clients de part et d'autre de la frontière franco-helvétique.

La Caisse d'Épargne Loire-Drôme-Ardèche (CELDA), est forte de 1 119 collaborateurs en CDI et de 139 agences. Son siège est installé, dans la troisième Métropole de l'AURA, dans les anciens locaux de Manufrance à Saint-Etienne, cité reconnue créative par l'UNESCO et au passé sportif fameux.

UNE SECTION LOCALE DE LA FNRCE ACTIVE

302 anciens salariés de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, (ou de l'ancienne Caisse d'Épargne Rhône-Alpes-Lyon, voire des encore plus anciennes Caisses d'Épargne de Lyon, de Grenoble ou d'autres, selon leur âge), mais aussi de la Caisse d'Épargne Loire-Drôme-Ardèche, adhèrent à la section locale de la FNRCE.

Un gain d'adhésions non négligeable a été enregistré en 2024 grâce à une campagne s'appuyant sur le fichier fourni par la BPCE Mutuelle.

Le Conseil fédéral régional de la section Rhône-Alpes compte treize membres.





Le bureau est composé de :
 Marcel Durieux (Président), Jean-Baptiste Péruset (Trésorier), Gérard Mottu (Secrétaire) et Patrick Guichardan (Secrétaire-adjoint). Deux postes non pourvus, illustrent l'inquiétante difficulté, trop répandue aujourd'hui, rencontrée pour susciter des prises de responsabilités dans les diverses structures où préside le bénévole.

La section a démontré néanmoins son efficacité avec la récente organisation sur ses terres (à Sainte-Foy-

lès-Lyon) des 37èmes Assises Nationales de la FNRCE, après avoir préalablement organisé les assises de Lyon en 1993 et celles de d'Evian en 2010.

Les autres membres du CFR sont : Michel Bénat, Françoise Cotte, François Debiais, Philippe Ducret, Michel Dumoulin, Michèle Martin, Joëlle Ponsin, Georges Rajon, Vincent Sarron-Pillot.

Les vérificateurs aux comptes sont : Jean-Pierre Caillet et Jean-Marc Chemet.

Les Présidents de la section Rhône-Alpes furent :

De 1990 à avril/1997 : Fabien BERNASCONI

D'avril 1997 à juin/2003 : Michel ASTIC

De juin 2003 à avril 2007 : Alexis POUGET

D'avril 2007 à avril 2013 : Gérard LAMBERT

D'avril 2013 à mars/2016 : Gérard COMMARMOND

Depuis mars 2016 il s'agit de Marcel DURIEUX qui porte également la responsabilité de la trésorerie nationale de la FNRCE.

Gérard Mottu

Immortels

L'opération s'est bien passée, elle va pouvoir être ramenée à sa chambre. Mais son cerveau refuse de se réveiller totalement, le retour au réel s'annonçant très violent pour deux raisons.

La première : hospitalisée à la suite d'un cancer du sein, la narratrice a la poitrine enserrée par un bandage. La douleur sera forcément horrible.

La seconde raison est due à une amputation, que son inconscient semble déjà avoir sentie et que le récit confirme vite : Ben est mort. Dès lors, « *le cancer n'est rien à côté du chagrin qui dévale* ».

L'AMITIÉ, PLUS FORTE QUE TOUT !

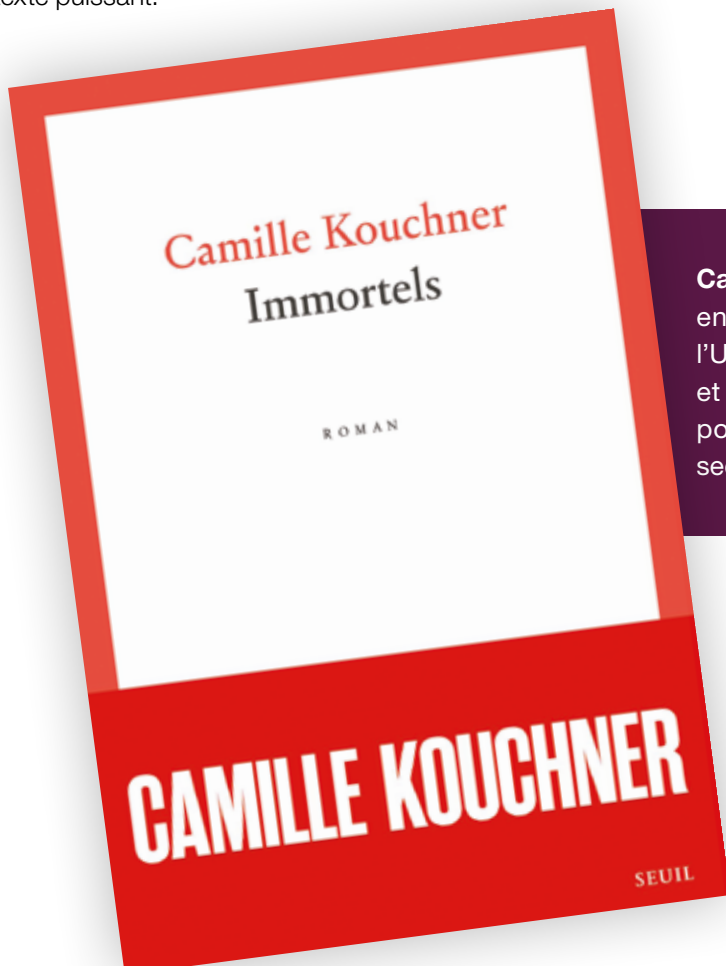
« *Immortels* » fait verbe de ce chagrin. Immortels, ils l'étaient, eux qui sont nés à deux mois d'intervalle, qui ont passé leur jeunesse dans le même immeuble et les mêmes écoles, eux dont les mères étaient amies intimes.

Ce lien fusionnel, existentiel, est dépeint par « K » (seule indication sur le nom de notre narratrice). Elle le revit, mais elle dit également en quoi il l'a constituée autant que broyée, puisque cette histoire d'enfants terribles a aussi été faite de division, de mutations, de séparations. Comme une cellule, saine ou cancéreuse.

Comme celle qu'ils formaient tous les deux, et dont la destinée épouse ici les mêmes stades et métaphores que ceux du cancer soigné. À travers Ben, « K » raconte aussi sa propre vie : fille de féministe, elle voit néanmoins son corps devenir une proie pour les hommes, et doit apprendre à résister seule.

Révélee avec « *La Familia grande* », Camille Kouchner livre avec « *Immortels* » un cri déchirant, mais surtout un texte puissant.

Yvon BULTEL



L'autrice

Camille Kouchner, née à Paris, est docteure en droit et maîtresse de conférences à l'Université. Ses parents Bernard Kouchner et Evelyne Pisier, divorcent en 1984. Le politologue Olivier Duhamel deviendra le second époux de sa mère.

IMMORTELS
Camille Kouchner
224 P - 20€ - EDITIONS DU SEUIL

Allo président ?

Au sortir des Assises nationales 2025 il nous est apparu naturel d'interroger Bernard d'Araquy, nouveau président de la FNRCE qui se succède à lui-même.



Infos retraités : Bernard tu as été élu président de notre fédération pour la première fois il y a 3 ans. Quelles étaient alors tes motivations ?

Bernard d'Araquy : à l'approche des Assises nationales de 2022, aucun candidat ne brigait la succession de Michel Pageault à la présidence de la FNRCE, quand il a décidé à passer le relais après 9 années de bons et loyaux services. Pour éviter la carence, qui aurait signifié la fin statutaire de la FNRCE, il fallait que quelqu'un « s'y colle » : ce fut moi. Mais j'ai rapidement pris goût à la chose...

I.R. : Quel bilan peux-tu tirer de ces 3 années ?

B.A. : Je suis fier que nous ayons pu, ensemble, fluidifier les échanges entre les sections régionales et le Conseil fédéral national (CFN). Au sein même du CFN un vrai dialogue s'est installé et la plupart des membres n'hésitent pas à s'exprimer. En recevant le compte rendu du Bureau national qui se tient 15 jours en amont, les régions peuvent réfléchir aux problématiques et les échanges en CFN sont plus riches et plus fructueux. Ainsi, en 2023 toutes nos sections régionales ont produit un travail de qualité sur « L'autonomie des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile », dont la synthèse, validée par le Groupement européen qui l'a faite sienne, a été transmise à la plateforme AGE.

I.R. : Réélu en 2025, quel sont tes projets ?

B.A. : C'est mon dernier mandat, je prépare donc ma succession. J'ai voulu créer un poste de second vice-président au bureau national car il faut aider quelques-unes de nos régions qui rencontrent des difficultés. La FNRCE, comme le monde associatif tout entier, souffre de l'étiollement du bénévolat. Si nous n'agissons pas, faute de militants certains regroupements de régions devront être envisagés.

J'ai l'habitude de me comporter en capitaine d'équipe et je n'hésite pas à déléguer. Avec le Bureau national nous traitons ensemble les sujets qui se présentent,

même les plus sensibles. Il est important que nous puissions délivrer des formations aux membres des Conseils fédéraux, tant sur le plan régional que national, ainsi qu'à leurs suppléants. Il faut renforcer le lien, mobiliser également les Secrétaires régionaux dans les échanges et le partage de bonnes pratiques, travailler sur l'élimination des tâches redondantes entre les régions et le national en matière de gestion des trésoreries et des fichiers. Bref il y a du pain sur la planche !

I.R. : Brosse-moi ta fédé idéale... en quelques mots

B.A. : Elle doit être ouverte au monde, à l'écoute de l'ensemble des retraités, donc représentative et efficace. Elle doit entretenir le dialogue entre retraités et l'entreprise où ils ont œuvré mais être également encore plus impliquée dans les structures comme l'UFRB (Union Française des Retraités des Banques) et la CFR (Confédération Française des Retraités).

I.R. : Ton âge n'est un secret pour personne, alors qu'est-ce qui t'anime encore ?

B.A. : À bientôt 85 ans j'ai toujours l'envie de convaincre, de servir, d'être utile, de m'engager... et ça dure depuis l'âge de 16 ans ! J'ai besoin d'avoir des projets pour vivre, de créer, d'aller de l'avant. Hors de la « galaxie Ecureuil », je suis également engagé dans le Vaucluse, comme trésorier de la Ligue Française de l'Enseignement et au sein du Cercle Condorcet.

*Propos recueillis par
Bernard Charrier*

Des chiffres aux lettres

Il y a quelques semaines un voisin, ayant consacré une partie de sa vie professionnelle à humer le vent du large, est passé chez moi et m'a offert un livre qui, « à coup sûr, allait m'intéresser » ...

Ma curiosité piquée au vif, je profitais des grandes chaleurs de juin pour plonger dans ce roman intitulé, « **Passé Suez, 1927 L'innocence des sentiments** ».

DÉPAYSEMENT

Durant 275 pages, j'ai voyagé à travers les mers et les océans : cap sur la Réunion à bord du paquebot postal « Chambord » en compagnie du commandant Dubreuil, vieux loup de mer, et de ses invités. J'ai bu du vermouth entre autres avec Emma et Eugénie, deux femmes en avance sur leur temps, et d'autres passagers liés par des destins. Mais après la méditerranée, l'escale au canal de Suez délie les paroles et libère parfois les sentiments, des histoires se nouent et se dénouent et « *des chemins qui ne devaient pas se croiser se croisent, se touchent et s'interpellent* » ... avec en prime, pour pimenter ce récit, des amants diaboliques mais aussi beaucoup de débats existentiels. En apothéose, un cyclone sur Tamatave (Madagascar) comme si on y était, et qui n'est pas sans nous rappeler ce que l'île de Mayotte a vécu dernièrement.

RENCONTRE INATTENDUE

Au-delà de la richesse du texte et de la documentation, ce qui m'a interpellé, c'est d'abord le nom de l'auteur, Jean-Paul Cabanas, un nom qui résonnait encore dans ma tête, une bonne quinzaine d'année après ma cessation d'activité. Et puis, les racines de l'une des héroïnes se situaient à Parthenay, dans les Deux-Sèvres, un département du Poitou-Charentes. Une héroïne qui se souvient « *de cette froide Gâtine où rien ne l'égayait et de ses promenades au bord de la rivière le Thouet* ».

Bon Dieu... mais c'est bien sûr celui que j'avais croisé à la Caisse d'Épargne Poitou-Charentes il y a plus de 20 ans ! Bon, mais à cette époque-là, lorsque j'ai pu le rencontrer au cours de réunions, il était devant et moi j'étais derrière... Ne pouvant me voir, mon nom aujourd'hui ne lui dit certainement rien, mais je sais qu'après avoir aligné des chiffres et des nombres, mis son Palm Pilot à la poubelle, créé des banques coopératives en Afrique, géré des entreprises et même s'être adonné au conseil politique... désormais ses plaisirs ont pour thème écriture, grammaire, syntaxe et conjugaison. Des chiffres aux lettres, qui l'eut cru ?

ÉCUREUIL UN JOUR, ÉCUREUIL TOUJOURS !

Aujourd'hui, Jean-Paul Cabanas, adhérent à la section Poitou-Charentes de la FNRCE, réside en Nouvelle Calédonie et cultive toujours sa passion pour le monde maritime, allant jusqu'à donner des conférences sur les révoltés du Bounty !

Alors n'attendez plus, en quelques clics, c'est acheté et emballé... Mieux, passez commande chez votre libraire préféré !



Gérard Viel

JOSEPH CAILLAUX

Un président hors norme

Député, sénateur, ministre des Finances, président du Conseil... Il est des profils de présidents de Caisse d'épargne plus ternes ! Si l'on ajoute que Joseph Caillaux, président de la Caisse d'épargne de Mamers, fut condamné pour intelligence avec l'ennemi et sa femme pour meurtre, le personnage ne saurait laisser indifférent !

Alphonse de Lamartine, Eugène Rostand, Max Dormoy, Antoine Pinay mais aussi Jules Verne, les frères Lumière et quelques autres personnages illustres ont côtoyé la destinée des Caisses d'épargne. Ils ont été administrateurs ou présidents du Conseil, sur les territoires des grandes métropoles : Paris, Lyon, Marseille, ou encore à Montluçon, Dunkerque, Nantes ou St-Chamond.

La présence de notables en accompagnement du développement des Caisses d'épargne s'explique par les aspirations philanthropiques partagées par ces personnalités. Il est probable aussi que la nécessité de combattre l'hostilité à l'épargne, prévalant alors dans les milieux populaires, ait motivé l'engagement de ces personnes. Les influenceurs de l'époque en quelque sorte !

SIX FOIS MINISTRE DES FINANCES

Si le nom de Joseph Caillaux, président de la Caisse d'épargne de Mamers (Sarthe) de 1935 à 1944 a aujourd'hui perdu en notoriété, il n'en demeure pas moins un personnage intéressant à plusieurs titres. C'est après une riche vie politique, et jusqu'à son décès, que Joseph Caillaux occupe des fonctions au sein de la Caisse d'épargne de sa ville.

Il commence son activité professionnelle à l'inspection générale des finances avant de se tourner vers la politique. Il est successivement élu Député, Sénateur et chef de parti. Il s'est surtout illustré en qualité de ministre des Finances, fonctions auxquelles il fut nommé à six reprises sous la troisième République. De juin 1911 à janvier 1912, sous la présidence d'Armand Fallières, il est nommé Chef de gouvernement, fonctions qu'il cumule alors avec celles de ministre de l'Intérieur.



GAUCHE, DROITE, CENTRE...

En 1907 il s'illustre par un projet d'impôt progressif sur le revenu. Il échouera à faire passer son texte qui fut repris et adopté, dix ans plus tard. A noter que ce texte établit expressément l'exonération fiscale des revenus des livrets de Caisse d'épargne.

Joseph Caillaux est par ailleurs à l'origine de l'Association de cautionnement mutuel⁽¹⁾ destinée à démocratiser l'accès aux fonctions de comptable public, mesure dont ont bénéficié de nombreux collègues de Caisse d'épargne.

Sa géographie politique le conduit de la droite à la gauche sans négliger le centre de l'échiquier. En 1894, il sera « Dreyfusard ». En 1905, il se prononcera en faveur de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. Rappelé en 1925 au ministère des Finances pour rétablir une situation jugée très critique, il rejette l'impôt sur le capital préconisé par les socialistes.

(1) Préalablement tout comptable public devait, avant son entrée en fonction, constituer un cautionnement au bénéfice de l'État pour garantir celui-ci des défaillances, erreurs ou malversations du comptable ou de ses subordonnés.



Sous le Front populaire il vote les congés payés, les conventions collectives, les 40 heures, les hausses de salaires...

Le 10 juillet 1940, il fait partie des parlementaires qui votent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, ce qui lui vaudra une brève incarcération à la libération.

CASE PRISON

En qualité de président du Conseil, il est confronté en 1911 à un grave incident diplomatique entre la France et l'Allemagne, au bord de la guerre à propos de l'appropriation du Maroc. Pacifiste convaincu, J. Caillaux négocie un compromis avec l'Allemagne. La guerre est évitée mais cet épisode lui vaut d'être honni par une grande partie de la classe politique, désireuse

d'en découdre avec les voisins d'outre-Rhin. Ses opposants ne le lâcheront plus, ce qui lui vaudra d'être poursuivi, en 1917 pour « intelligence avec l'ennemi en temps de guerre ». Il sera condamné à trois ans de prison... puis amnistié en 1924. Cet épisode ne l'empêchera pas, l'année suivante d'être réélu conseiller général et de redevenir ministre des Finances !

Son parcours singulier a aussi été marqué par un épisode mélodramatique dans lequel intervient son épouse Henriette. L'histoire met en scène Gaston Calmette, directeur du Figaro, qui engage en 1914 une violente campagne de presse en publiant des échanges épistolaires entre J. Caillaux et son épouse, datant d'avant leur mariage, alors qu'ils vivaient une relation extra-conjugale. Excédée par cette attaque, Henriette se rendit chez G. Calmette pour le tuer de six balles de revolver.

Cet épisode contraignit J. Caillaux à mettre une parenthèse à ses activités politiques. Il démissionne sur le champ pour s'engager dans la défense de son épouse, accusée de meurtre avec préméditation. Le procès se clôt par son acquittement. Quelques mois plus tard Caillaux est réélu aux législatives de 1914.

RETRAITE À MAMERS

On peut imaginer qu'après une vie aussi riche, la présidence du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne de Mamers ait pu paraître bien terne. Notons toutefois que le dynamisme de la Caisse d'épargne Sarthoise est à cette époque notoire : construction de logements sociaux, aménagement de bains-douches et en 1935, son action la plus marquante : la construction d'une piscine, la première du département !

Ayant définitivement quitté la vie politique en 1940, il se retire avec sa femme à Mamers. Henriette décède en 1943 et Joseph, l'année suivante.

Le général de Gaulle reconnaîtra en Joseph Caillaux, « le premier homme d'Etat moderne ». L'un de ses biographes, sera plus réducteur en soulignant : « Que reste-t-il de lui sinon l'histoire d'un tragique fait divers ? ».

Serge Huber

La pêche au brochet en Irlande

Entre 2 notes de musique, la pêche est ma seconde passion. Initié dès mon plus jeune âge par mon père et mon grand-père, nous partions fréquemment, (l'un à mobylette, et l'autre avec moi à l'arrière de son scooter) afin de parcourir les 35 kms nécessaires pour rejoindre l'étang loué en famille...

Outre la pêche au blanc, dite « à secouer », il y avait les cannes pour gros (carpes, tanches et ... brochets). La rencontre avec un ami a été une sorte de déclencheur : alors que nous parlions pêche à son retour d'un stage en Irlande, il m'a transmis son enthousiasme.

Ce pays est réputé pour la belle taille de ses brochets. Des guides, même français, s'y sont installés et y proposent des stages accompagnés.

L'envie de m'inscrire à l'un d'entre eux m'a longtemps tenaillé, jusqu'au jour de septembre 2024 où j'ai pris l'avion à Beauvais pour atterrir à Dublin.

CAP SUR L'IRLANDE

Le guide, un Français d'origine toulousaine, installé depuis plusieurs années, m'accueille à l'aéroport pour m'emmener à 2h de route dans le village de Carrigallen, Comté de Leitrim, au Nord de l'Irlande.

Un autre stagiaire, Pascal, arrivé de Paris sera mon camarade pour la semaine.

Un couple Irlandais y accueille régulièrement des pêcheurs et assure, outre l'hébergement, le dîner du soir et le petit déjeuner « british » : omelette, saucisses, lard, haricots blancs, beurre confiture, café, lait, etc.

Thierry, notre guide, réside là-bas de mars à octobre et retourne en France pendant l'hiver.

Équipé d'un gros bateau (3 places avec un moteur de 60 cv), et doté du matériel adapté pour traverser l'immensité des lacs, il nous emmène chaque jour sur un site différent. Il s'agit d'alterner pour limiter le dérangement des poissons.

AUCUNE VICTIME À DÉPLORER

En Irlande la pratique du « no kill » s'impose. Non seulement il faut remettre les prises à l'eau, mais il est également interdit de pêcher avec un poisson vif en appât. C'est donc parmi des dizaines de leurres que nous tentons de trouver le plus efficace : leurre de surface ou leurre plongeant ?

Le premier matin, j'ouvre le score après une demi-heure.

Nous ferons 112 brochets en une semaine dont 2 de plus de 80 cm.

Le brochet a les dents tranchantes donc en France, on termine la ligne avec un chaînette métallique, mais celle-ci peut s'apercevoir dans l'eau. En Irlande, les pêcheurs terminent la ligne avec du fil fluorocarbone, transparent mais suffisamment gros pour ne pas être tranché. Dans l'eau c'est donc l'invisibilité assurée. Autre point, le leurre doit avoir le même comportement qu'un véritable poisson. Il faut lui donner une vie en l'agitant et ne pas le ramener banalement après le lancer.

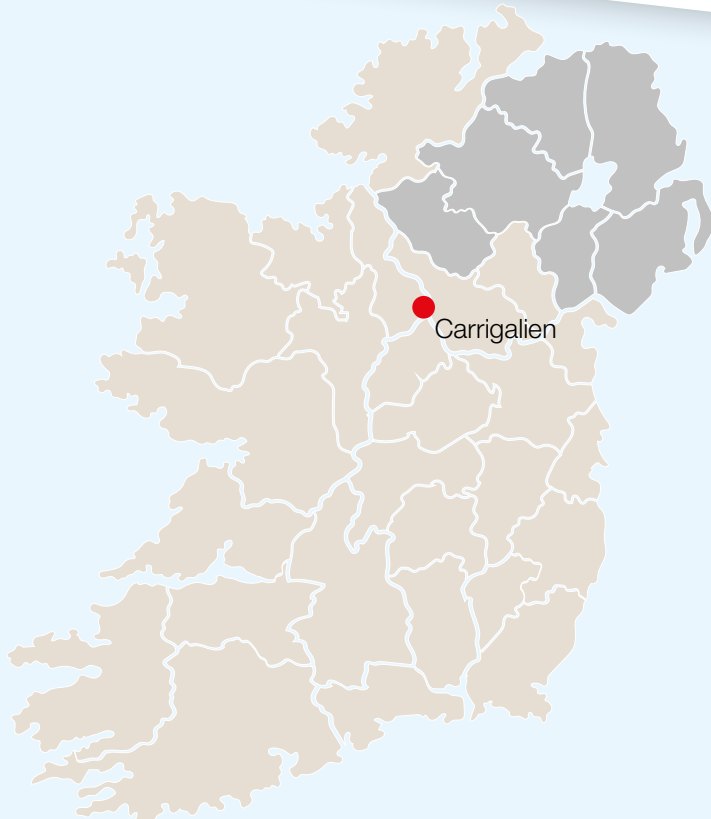
Connaissant le site, notre guide nous approchait à vitesse lente pour débusquer les carnassiers, car le brochet est un poisson qui se cache dans l'ombre pour guetter

Bien évidemment, l'Irlande exige... quelques Guinness au pub, le soir, au retour.

À mon humble avis : inutile de s'embarrasser à emporter ses cannes dans l'avion, on vous prête le matériel tout à fait adapté, on s'amuse avec un équipement de 1.300 à 1.500 €, que je ne possède pas moi-même.

Guy Sellier





MICHEL PAGEAULT

L'ancien président de la FNRCE nous a quittés.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Michel Pageault, Président de la Fédération Nationale des Retraités de Caisse d'Épargne (FNRCE) pendant 9 ans, de 2013 à 2022.



Il nous a quittés le 26 octobre 2025, vaincu par une longue maladie qu'il a courageusement combattue durant sa dernière année de vie.

ACTIF MÊME RETRAITÉ

Retraité en 2004, Michel s'est immédiatement impliqué dans la section régionale Centre Val de Loire qu'il a présidée jusqu'en 2023. Il occupait les fonctions de vice-président national lorsque Jean-Yves Martin a mis fin à son mandat. Michel lui a alors naturellement succédé à la présidence nationale de la FNRCE, lors des Assises de Lille en 2013. Pendant 9 ans il s'impliquera, avec la ténacité qui le caractérise, au service de la Fédération et de ses adhérents. Dès 2021, anticipant la fin de son mandat national, il a souhaité que la FNRCE rénove ses statuts qui présentaient des freins à son évolution, et ce afin que son successeur puisse s'appuyer sur des textes facilitant la gouvernance. C'est ainsi que notre Fédération dispose de textes actualisés, lui autorisant une plus grande décentralisation des décisions.

Nous nous souviendrons de son engagement qui aura permis à la FNRCE de rayonner et de défendre les intérêts de nos collègues retraités, au plus haut niveau des institutions représentatives, nationales et européennes.

LE MOT DE LA FIN

Pour conclure cet hommage, citons ses propres mots tirés de l'éditorial qu'il avait rédigé pour l'Infos Retraités n° 108, peu de temps avant de passer le relais, et qui illustrent bien son état d'esprit :

« Cette fin de mandat restera, à mes yeux, celle d'un dossier important : la rédaction et la mise en place de nouveaux statuts. Je les ai souhaités et je remercie le Conseil Fédéral National et son bureau, de m'avoir suivi et d'avoir permis, avec le concours déterminant de la commission « ad-hoc », l'aboutissement de ce dossier.

Je forme le vœu, même si ce n'est pas la saison, que ces nouveaux statuts permettent à la nouvelle équipe, ainsi qu'aux 17 sections régionales de la Fédération, de répondre aux attentes de nos nouveaux et futurs adhérents.

À tous, un grand merci pour votre confiance et votre soutien à notre cause qui, plus que jamais, a besoin d'être âprement défendue ».

Monique Boutavin

YVES TRAVERSE

L'Humanité incarnée



C'est avec une profonde émotion que nous souhaitons rendre hommage à Yves Traverse, notre collègue et ami dont la disparition laisse un grand vide.

Yves a consacré sa vie au service des autres avec une intelligence vive et une grande humanité.

DES CHIFFRES AUX ÊTRES

Il a commencé sa carrière comme professeur de mathématiques au lycée de Tourville près de Pont-Audemer (76) avant de rejoindre la Caisse d'Épargne où il a gravi tous les échelons.

Il a d'abord été responsable d'agence dans la région de Pont-Audemer, puis est parti à Rouen et à Dieppe. Il a ensuite été nommé membre du directoire à la Caisse d'épargne Midi Pyrénées. En charge des ressources humaines, il a laissé à Toulouse et ses environs le souvenir d'un homme de dialogue et de compromis, où sa grande humanité faisait merveille. C'est ensuite vers la Caisse d'épargne Grand Est Europe qu'il a migré et où le même excellent souvenir lui survit.

En parallèle, Yves s'est investi dans le monde du handicap, tout d'abord à l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés de Dieppe en 1995, puis en rejoignant les Papillons Blancs de Pont-Audemer en 2013, dont il devient président. Il a donné de son temps, de son énergie et de son cœur pour accompagner les personnes en situation de handicap et leur famille. Il y trouvait sans doute une des plus belles expressions de son humanité, l'attention aux plus fragiles et la croyance profonde que chacun mérite respect et dignité.

Il a également siégé au Conseil d'administration de BPCE Mutuelle dans la délégation des employeurs, et avait toujours une oreille attentive et bienveillante aux attentes des représentants des salariés, dans le respect des équilibres prudentiels qui s'imposent à la mutuelle.

LE CŒUR AVANT TOUT

Pour sa retraite, il n'a pas choisi le repos. Fidèle à ses valeurs de solidarité et de service, il s'est pleinement investi dans la Fédération des retraités de Caisse d'épargne en Normandie.

En 2023, il devient conciliateur de justice à Pont-Audemer.

Aujourd'hui nous perdons un collègue estimé, un compagnon de route attentif, un ami fidèle.

C'était d'ailleurs un homme dont on ne pouvait que se faire un ami...

Son héritage, ce sont les valeurs qu'il a incarnées, le respect, l'écoute, la bienveillance, la passion du travail bien fait et le sens du collectif.

Catherine Kervella

La Magie des Lacs Italiens

La FNRCE, a pour mission de défendre les intérêts de ses adhérents, de lutter contre leur isolement et de créer du lien entre eux... mais ses statuts ne l'autorisent pas à organiser d'activité ludique et conviviale hors de toute réunion statutaire. Il faut donc créer une amicale qui puisse traiter cet aspect festif. Michel Blanchet rend compte de son expérience récente...



L'Amicale des Retraités des Caisses d'Épargne du Grand Sud-Ouest (ARCEGSO) a effectué son premier voyage du 30 septembre au 7 octobre 2025, à destination des grands lacs Italiens.

DIRECTION L'ITALIE

Ce voyage a été proposé aux adhérents FNRCE d'Aquitaine, du Limousin et de Midi-Pyrénées fin 2024, et 32 personnes s'y sont inscrites assez rapidement (un salut amical à Claude et Danielle qui au dernier moment n'ont pas pu se joindre à nous, mais ce n'est que partie remise). C'est donc à 30 que nous débarquons à l'aéroport de Milan, en provenance de Bordeaux et Toulouse. Simone (prononcer Simoné) le guide francophone et Flavio le chauffeur de bus, nous y attendent.

Parés pour découvrir ces lacs Italiens (lac de Garde, lac de Côme, lac Majeur et lac d'Orta) si renommés, ainsi que les régions tout aussi connues, qui ont pour nom Lombardie, Vénétie, Trentin-Haut-Adige et Piémont. Comment vous faire partager cette expérience commune ? le mieux est de prendre les « coups de cœur » de la majorité des participants, même si nos émotions furent quotidiennes devant le spectacle offert par ces endroits exceptionnels, sous un ciel bleu qui nous a accompagné toute la semaine.

LACS, VILLES ET VILLAGES

La première journée commence avec la visite de Lazise charmante ville qui nous propose son château médiéval Scaligero et son adorable port. Puis vient Sirmione une cité pleine de charme avec ses ruelles médiévales, le



château des Scaligeri et les vestiges des grottes de Catulle. Les abords du lac de Garde offrent, au choix de chacun, soit une sortie en bateau ou bien une balade sur ses berges ou dans les rues et les parcs : mais tout ramène au lac. De splendides maisons, dont celle de Maria Callas, offrent aux voyageurs que nous sommes un spectacle magnifique et reposant.

L'après-midi, cap sur Vérone ! Voir cette ville classée au patrimoine mondial de l'Unesco, c'est comme tomber sous le charme des codes de la vie à l'italienne. Nous parcourons les ruelles de la ville médiévale avec notre guide du jour, exceptionnelle et captivante. La maison de Juliette remonte au XIV^{ème} siècle, il faut emprunter un passage pour y accéder. Le succès de l'œuvre de Shakespeare est réel, même de nos jours. Le personnage de Juliette est majeur, il faut le reconnaître. Si vous allez à Vérone, parcourez la ville à pied, perdez-vous dans ses rues en vous imprégnant de l'atmosphère si Italienne. Parmi les monuments ou

lieux significatifs nous pouvons citer : la Piazza delle Erbe, la Piazza Bra, les Arènes avec les concerts et de grandes représentations d'Opéras comme Aïda, la Basilique (Duomo) de San Zeno Maggiore, le Ponte Scaligero, la Torre des Lamberti, le Castelvecchio, les remparts en briques entourant la ville sur 11 km...

Puis se succèdent comme dans un rêve Bardolino, Riva Del Garda à la pointe nord du lac de Garde, et retour en bateau vers Malcesine.

C'est ensuite à Côme -et son lac- qui a autrefois entretenu une rivalité sanglante avec Milan, de captiver notre attention.

LES ÎLES BORROMÉES

Le lac Majeur nous attend au départ de Stresa, jolie petite ville aux rues anciennes, où nous embarquons sur le lac Majeur pour les trois Iles Borromées.

Isola dei Pescatori est tout entière occupée par un village de pêcheurs, perdant peu à peu son authenticité devant le flux de touristes et le nombre de restaurants. Isola Madre la grande île avec son jardin exotique abrite un Palais regroupant des œuvres d'art. Isola Bella est la plus belle et la plus riche. La famille Borromeo continue à y venir occasionnellement.

Trois anneaux d'or entrelacés sont le sigle de la famille Borromeo. Symbolisant l'alliance historique entre les familles Visconti, Sforza et Borromeo, ils sont présents partout, jusque sur les tenues des salariés des différents domaines, qui l'arborent sur leur poitrine.

La devise « HUMILITAS », est également bien présente, souvent sculptée sur divers éléments architecturaux. Elle souligne l'importance que la famille accordait à l'humilité pour atteindre la voie divine. Enfin, la Licorne, symbole de puissance et de fidélité à la famille.

Le palais regorge de salles ornées de peintures murales et de tableaux de maîtres. Des « caves » recouvertes de galets du sol au plafond, permettaient aux occupants de se rafraîchir lors de chaudes journées estivales. Les jardins fleuris sont organisés en forme pyramidale en dix terrasses successives, sur 37 mètres de hauteur, le tout formant un ensemble splendide, comme suspendu au-dessus de l'eau.

Le sanctuaire de Santa Caterina del Sasso, fascinante construction accrochée à une falaise de 60 mètres de haut et à 15 mètres au-dessus de l'eau, perdue au beau milieu du lac Majeur, semble défier la gravité. Le site abritait à son origine un ermitage puis, au fil des siècles et depuis la reconnaissance de miracles, il regroupe différentes chapelles.

Une visite au lac d'Orta ressemble à un voyage dans le temps. C'est l'un des plus petits lacs de l'Italie du nord.

Le village, à taille humaine et aux rues pittoresques, est posé sur une petite île. C'est juste superbe ! Le calme règne sur l'île surnommée « L'île du silence ». Il ne faut pas hésiter à se renseigner sur ce joyau du Piémont.

ET BIEN SUR, MILAN !

Pour finir notre périple, voici la métropole de Milan (1,4 million de milanais intramuros et près de 4 millions d'habitants pour la métropole). Cette capitale de la mode, véritable poumon financier de l'Italie, présente un tel décalage avec ce que nous venons de découvrir que c'en est étourdissant ! Bien sûr, une guide était nécessaire pour aller à la rencontre de lieux emblématiques de cette ville : la Scala, la cathédrale gothique de Milan, l'impressionnant Castello Sforzesco di Milano, sans oublier la galerie Vittorio Emanuele II. Nous disposons de trois heures de visite pour découvrir cette ville envoûtante, quelle frustration... A n'en pas douter, l'envie d'y revenir pour se laisser balloter par cette activité trépidante, avant d'échouer dans des ilots de sérénité découverts au détour d'une ruelle, a émergé dans l'esprit de nombre d'entre nous. C'était notre dernière étape et ce fut un merveilleux voyage dans des lieux magnifiques !

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les participants à cette première escapade concrétisée grâce à l'ARCEGSO avec une gratitude particulière pour les retraités bénévoles en charge de l'organisation.

Il n'y a eu aucun retardataire et c'est appréciable pour ce type de voyage en commun. Nos accompagnants Italiens ont été prévoyants, attentifs et disponibles, un grand merci à eux.

Au dîner, les groupes se faisaient au gré des arrivées, après le traditionnel Spritz. Les échanges furent joyeux et parfois bruyants : la convivialité quoi !

Très vite, dans le car, nous avons la « plainte de l'estomac » qui retentissait « Quand est-ce qu'on mange et que mangeons nous ? » interpellation anxieuse que Simone apaisait immédiatement en donnant l'heure et le menu du repas suivant. Les chansons et « blagues légères » - dues essentiellement aux hommes - déclenchaient des expressions comme « Oh non ! » ou « encore ! » mais aussi des applaudissements complices.

Certains se reconnaîtront, merci à eux et au prochain voyage !

Michel Blanchet



Retour en images...



Les parenthèses essentielles

Les parenthèses ne sont pas accessoires.
On minimise trop souvent leur importance.
On oublie simplement qu'elles sont là pour

préciser un sens,
donner la direction,
nuancer la couleur,
calmer une douleur,
nourrir une passion,
offrir une clarté...

Elles sont de quelques mots pour guider la pensée.
Elles sont d'une soirée pour nouer amitié.

Elles sont de quelques jours pour partager nos vies en parlant du passé.
Elles sont d'instantanés sublimes à nous émerveiller du bleu profond des lacs,
atîmes insoupçonnés...

Paysages de rêve aux harmonies d'automne,
Jardins de Verbania ou d'Isola Bella...
Palazzo de Madre ou châteaux de Vérone,
Chapelles décorées du Mont Sacré d'Orta...
Sans oublier pourtant cette "Ile du Silence",
minuscule joyau au beau milieu de l'onde,
dont les ruelles étroites inspirent la présence
du respect à la méditation profonde.

Ce fut enfin Milan,
son imposant château,
sa riche "Galleria",
sa cathédrale immense,
sa célèbre Scala...
Ainsi va ma belle "parenthèse"
aux saveurs italiennes,
aux couleurs de l'automne,
au parfum d'amitié...

Les parenthèses sont donc essentielles !
Comment notre mémoire peut-elle les oublier,
et pourquoi le temps qui passe doit-il les refermer ?...

À vous les amis : Véronique, Michel, Bernard, Maïté, Patrick, Corinne, Marie, ...
À Simone, notre adorable guide, et à toutes Celles et Ceux qui ont su ouvrir, pour moi,
dans ma vie d'aujourd'hui, cette aussi belle parenthèse d'octobre 2025. Merci !

À Niort, le 10 octobre 2025.
Georges Vallade



Soutenir APPEL !

À l'occasion de nos Assises nationales, nous avons reçu deux représentantes de l'Association Philanthropique de Parents d'Enfants atteints de Leucémie ou autres cancers (APPEL). Elles nous ont présenté cette association, reconnue d'intérêt général depuis 1978, qui contribue à l'amélioration du quotidien des enfants et adolescents hospitalisés en cancérologie à Lyon et Saint-Etienne.

APPEL s'investit sur 3 axes :

- L'amélioration du quotidien des enfants et des jeunes : actions ludiques, pédagogiques et thérapeutiques.
- L'accompagnement des familles : aide morale et financière, hébergement gratuit, confort de vie à l'hôpital.
- Le soutien à la recherche clinique : prise en charge financière de projets ciblés par nos médecins référents.

APPEL est animée par une équipe 100 % bénévole et ses moyens sont limités !

Nous affichons donc au verso de cet article un visuel de cette association avec ses coordonnées et nous vous invitons à les soutenir et même à les aider directement par un don.

La FNRCE quant à elle a procédé à la remise d'un chèque de 3000 € à cette association.

Bernard Charrier

appel



Une main tendue vers la vie !



10, quai Rambaud. 69002 Lyon

37, rue Maryse Bastié. 69008 Lyon

SIÈGE SOCIAL



appel-rhone-alpes@wanadoo.fr



04 72 56 07 89



<https://www.appel-rhone-alpes.com>